

HORAIRE DE L'ENTRÉE PROGRESSIVE À LA MATERNELLE 2024-2025

NOM DE L'ENFANT : _____

Votre enfant sera dans la classe de :

Il sera accueilli dans le



Le mercredi 28 août (accueil des enfants et des parents)

AM **groupe # 1 de 8 h 45 à 9 h 45** PM pas de classe
groupe # 2 de 10 h 15 à 11 h 15

Le jeudi 29 août (enfants seulement)

AM groupe **# 1** de 8 h 30 à 9 h 45 PM pas de classe
groupe **# 2** de 10 h 15 à 11 h 30

Le vendredi 30 août (enfants seulement - prévoir une collation)

AM 8 h 05 à 11 h 25 PM pas de classe

Le mardi 3 septembre (horaire régulier)

AM 8 h 05 à 11 h 25 PM 12 h 55 à 14 h 40

Prendre note que :

- ♦ Le service de garde est ouvert de 7h à 18h dès **mercredi 28 août**.
- ♦ L'horaire régulier débute le **mardi 3 septembre**.
- ♦ La rencontre d'information avec l'enseignant-e de votre enfant sera le **jeudi 12 septembre** en soirée, au pavillon Chambord.
- ♦ L'assemblée générale annuelle des parents sera le **19 septembre**.
- ♦ Nous vous rappelons que tous les mercredis l'école se termine à 14 h 00.

Au plaisir de vous accueillir, vous et votre enfant.

Les enseignant-es et la direction

